TOGOMATIN

N° 1149 DU LUNDI 20 FEVRIER 2023

QUOTIDIEN TOGOLAIS D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS GENERALES / Prix : 250 FCFA

Afrique/36e sommet de l'UA

## Les grands défis du nouveau président comorien de l'Union africaine

La capitale éthiopienne a accueilli les 18 et 19 février 2023, le 36e sommet des chefs d'État de l'Union africaine. 35 chefs d'Etat et 4 chefs de gouvernement ont assisté à la cérémonie d'ouverture qui devrait ouvrir les débats sur les questions brûlantes de l'actualité africaine. Prenant pour la première...

PAGE 4

**DOSSIER**

Développement

## Le Togo et la Banque mondiale, entre stratégie et investissement

Les députés togolais et les experts du groupe de la Banque mondiale (BM), ont procédé, jeudi 16 février 2023, à l'Assemblée nationale togolaise, à des consultations de partenariat. Présidées par Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale, les consultations sont faites en vue de l'élaboration d'un nouveau cadre de partenariat entre le Togo et la BM pour la période 2023-2027.

PAGES 6&7

**SPORTS**

CAN U20

## L'arbitre togolais Jonathan Ahonto au rendez-vous

L'arbitrage togolais continue de marquer les pages de son histoire sur le continent. Après la Togolaise Vincentia Amédomé qui a récemment représenté le Togo au dernier Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) en Algérie,...

PAGE 10

FoPAT 2023

# La région Centrale dispose de multiples atouts pour l'agriculture

Selon le programme établi pour l'organisation du Forum des producteurs agricoles du Togo (FoPAT 2023), la région Centrale sera à l'honneur du 23 au 25 février 2023. Composée de cinq préfectures : Tchaoudjo (Sokodé, chef-lieu de région), Mô (Djarkpangan), Tchamba, Sotouboua, Blitta ; la région Centrale est l'une des cinq régions économiques du Togo. La région dispose de nombreux atouts pouvant aider le pays à augmenter sa production agricole.

PAGE 3

**DERNIERES HEURES**

## En fin de mission au Togo, Aliou Dia fait ses adieux aux autorités togolaises

Après quatre années passées au Togo, le représentant-résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Aliou Dia, est arrivé en fin de mission. Le diplomate a fait ses adieux au Premier ministre, Victoire Dogbé jeudi 16 février 2023, à la Primature.

Au cours de son mandat, des projets ont été réalisés dans plusieurs secteurs de développement, comme l'entrepreneuriat, l'agriculture, l'enseignement, l'environnement, les énergies, la santé, la sécurité et le social. En 2021 par exemple, le Pnud a appuyé 21 projets, avec une enveloppe de 1,4 milliard FCFA.

Au Togo, le Pnud intervient principalement autour de « l'employabilité et le développement de l'entrepreneuriat, en particulier pour les femmes et les jeunes » et l'« appui au développement communautaire ».

La cheffe du gouvernement a félicité le représentant-résident pour l'efficacité de sa mission au profit de la population, « malgré le contexte sécuritaire et sanitaire complexe ».

« Merci Monsieur Aliou Dia pour ces quatre années de coopération efficace au bénéfice des populations togolaises malgré le contexte sécuritaire et sanitaire complexe. Je vous souhaite plein succès dans vos futures missions », é écrit le Premier ministre Victoire Tomégah Dogbé sur son compte Twitter.

**POLITIQUE**

Education

## Le ministère en charge des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat pose ...

PAGE 3

Investissement

## Des entreprises britanniques à la PIA

Le ministère de la Promotion de l'investissement a organisé, jeudi 09 février 2023, une réunion avec des investisseurs britanniques présents au Togo. La rencontre de deux jours s'est tenue dans le cadre d'une mission commerciale et d'investissement du fonds d'investissement DMA Invest, dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. L'initiative réalisée avec l'appui de la société britannique UK Export Finance (UKEF) vise à promouvoir l'attractivité du Togo auprès des investisseurs, des institutions clés du Royaume-Uni et exposer la vision de développement durable inclusive ...

PAGE 5

CMJN

SOMMAIRE

Guinée/ Politique
**Vers une interdiction des partis politique par la Junte ?**

P 4

Togo/Omnisports
**Deux centres de formation agrémentés**

P 10

CAN U20
**L'arbitre togolais Jonathan Ahonto au rendez-vous**

P 10

**Echos des bénéficiaires des produits FNFI**

# La vente des épices : une mine d'or exploitée par Agossa Ayele dans la région des Savanes

***La théorie dominante des économistes est que les contraintes de l'offre telles que des taux d'intérêt élevés et les garanties exigées jouent un rôle majeur dans l'exclusion des femmes du marché formel du crédit. Mais au Togo, depuis 2014, le Président de la République, SEM Faure Essozimna Gnassingbé a réussi à inscrire le pays au rang des nations d'inclusion économique et financière, avec la mise en place effective du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI). Agossa Ayele, vendeuse d'épices dans la région des Savanes et bénéficiaire FNFI fait partie des succès stories qui confirment la réussite de l'inclusion financière au Togo.***

***Agossa Ayele***

Une épice est une graine, un fruit, une racine, ou une substance végétale dont l'usage la plus connue et la plus populaire est en cuisine pour l'assaisonnement, la coloration et la conservation des aliments. Le marché des épices n'a jamais cessé de croitre depuis des décennies. C'est pour cette raison que dame Agossa Ayele, autre fois revendeuse de fruits a finalement opté pour les épices. Elle n'en produit pas. Elle en achète auprès des grossistes et revend en détail. Chez elle, vous trouverez plusieurs types d'épices dont : poivre noir, gingembre, clou de girofle, ail, oignon, laurier, thym séché.

Agossa Ayele n'a vraiment pas connu des débuts faciles. Née dans une famille pauvre, elle a dû quitter ses géniteurs pour vivre avec sa grand-mère. Très rapidement, elle a voulu s'autonomiser et se lance dans la vente de fruits. Mais, cette première activité n'est pas une réussite. Elle opte finalement pour la vente des épices qu'elle commence avec une petite épargne. Malgré les difficultés à avoir du financement pour agrandir son commerce, elle ne renonce jamais à ses ambitions. Par l'entremise de sa sœur elle découvre les produits du Fonds Nationale de la Finance Inclusive en 2015, et obtient le crédit. Aujourd'hui, elle est l'une des femmes les plus autonomes de sa communauté. « Mon chiffre d'affaires minimum par mois tourne autour de 300 mille FCFA nous confie-t-elle ».

Comme Agossa Ayele, elles sont des centaines de milliers de femmes qui grâce au FNFI arrivent à ne pas s'écrouler et parviennent à initier des AGR et à créer des TPME rentables. Elles ont en commun d'avoir de suite compris que l'échec n'est pas l'opposé de la réussite mais bien une expérience pouvant se révéler très enrichissante. Elles ont également saisi cette belle opportunité que représente le FNFI. « Moi, mes débuts ont été compliqués. Si mon commerce a pu réellement décoller c'est grâce au FNFI. J'ai eu 5 prêts avec le FNFI ».

Aujourd'hui, Agossa Ayele est bénéficiaire en fin des cycles des produits FNFI, donc éligible pour le produit phare Nkodédé. Elle a mené les démarches nécessaires et attend Nkodédé cycle 1. Avec ce crédit qu'elle aura auprès d'une banque classique partenaire du FNFI, Agossa Ayele compte franchir un cap. « Pour le moment je m'approvisionne à Lomé, mais je veux commencer par voyager et devenir grossiste. Avec Nkodédé, je vais réaliser ce rêve. Je compte notamment aller faire des achats en gros à Mallanville au Bénin », nous confie-t-elle.

Agossa Ayele vise loin. Elle veut notamment à long terme introduire des épices étrangères aux consommateurs locaux. En effet, il existe des milliers d'épices au monde. Et l'ambition d'Agossa Ayele c'est d'identifier les mélanges intéressants, ensuite importer des épices déjà traitées en gros pour les emballer avant la vente, ou en importer en gros prêts pour la vente. Une vraie femme résiliente qui inspire déjà la jeune génération dans sa communauté.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel

*Madame EKON Afi dans son atelier de coiffure*

IFSI

fnfi
Fonds National de la Finance Inclusive

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 97 10 01 00 / 90 03 46 92

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

## FoPAT 2023

# La région Centrale dispose de multiples atouts pour l'agriculture

***Selon le programme établi pour l'organisation du Forum des producteurs agricoles du Togo (FoPAT 2023), la région Centrale sera à l'honneur du 23 au 25 février 2023. Composée de cinq préfectures : Tchaoudjo (Sokodé, chef-lieu de région), Mô (Djarkpangan), Tchamba, Sotouboua, Blitta ; la région Centrale est l'une des cinq régions économiques du Togo. La région dispose de nombreux atouts pouvant aider le pays à augmenter sa production agricole.***

La superficie globale de la région est de 13 469 km$^2$ dont 20% est couverte par les réserves de faune, de flore et de forêts classées. Elle jouit d'un climat tropical de type soudano-guinéen avec une pluviométrie allant de 1 000 à 1 500 mm. Les types de sol que l'on y trouve sont : les vertisols, les sols ferrugineux et ferralitiques. En termes de ressources en eau, l'on distingue : les bassins hydrographiques constitués de la Volta et du Mono, avec leurs affluents.

La région Centrale dispose de 600 000 hectares de superficies cultivables. On y retrouve des productions agricoles comme : maïs, riz sésame, coton, soja, igname, manioc, anacarde, les produits maraîchers ; et en élevage : bovins, petits ruminants, volailles, porcins, apiculture. L'on y pratique la pêche continentale. Dans le cadre du FoPAT, le message du gouvernement clair : l'on veut assurer la sécurité alimentaire, et dégager des excédents pour alimenter les unités de transformation.

Dans un contexte de triple crise sanitaire (Covid-19), alimentaire et climatique, le gouvernement souhaite faciliter l'accès à la terre et aux autres facteurs de production aux couches vulnérables, notamment les jeunes et les femmes. Ainsi, il y a eu la mise en place de 18 Zones agricoles aménagées planifiées (ZAAP) dans les 18 cantons sur les 61 que compte la région pour 2 144 producteurs installés, soit 13 ZAAP aménagées et mises en valeur et 5 nouvelles en cours d'aménagement.

525 sites de bas-fonds d'une superficie de 7 697,51 hectares sont recensés et 2 459 hectares (31,94%) sont mis en exploitation pour la riziculture. L'on note une amélioration des revenus des producteurs de 32 000 FCFA sur les ZAAP par rapport aux producteurs hors ZAAP. Qu'en est-il des intrants agricoles ? 7 508,8 tonnes dont 4 732 tonnes de NPK et 2 776,8 tonnes d'urée ont été consommés en 2022.

Cela représente 10,18% du stock national mobilisé l'année dernière. Au lieu de 32 000 FCFA, les producteurs de la région ont acheté le sac de 50 kg d'engrais à 18 000 FCFA, soit une subvention de 14 000 FCFA par sac. Les producteurs ont un accès plus aisé aux semences grâce au réseau des semenciers, au laboratoire d'analyse des semences et à la Ferme semencière de Sotouboua (FSS). Toujours dans cette optique, l'on a entrepris la construction d'un laboratoire d'analyse de semences à Sotouboua.

La Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT) a aussi mis en place 21 tonnes de semences, 1 653 tonnes d'engrais NPKSB, 1 841,75 tonnes d'urée, 300 tonnes de NPK 1515156. La maîtrise de l'eau étant devenue incontournable dans un contexte de changement climatique et de rareté de la ressource, le gouvernement a entrepris le déploiement de 153 kits d'irrigation à base du système de pompage solaire auprès des producteurs à prix subventionné.

*Une agricultrice dans rizière*

Une étude de faisabilité technico-économique d'impact environnemental et social d'un système de maîtrise d'eau a été menée sur les trois ZAAP de la préfecture de Mô. Une autre étude de faisabilité a été faite pour l'aménagement d'un site pilote à Tomégbé (Pagala village) dans le cadre du Schéma directeur de l'agriculture irriguée (SDAI).

Il faudrait relever la création en cours d'un centre régional de mécanisation agricole pour rapprocher les producteurs des services de mécanisation (dessouchage, labour, semi, récolte...). Aujourd'hui, l'on ne peut plus concevoir l'agriculture sans la mécanisation. Une agriculture performante est aussi basée sur l'accès facile au financement.

Ainsi, l'Agence nationale de la sécurité alimentaire du Togo (Ansat) a octroyé une avance aux producteurs en début de campagne agricole pour un montant de 120 744 000 FCFA remboursables en produits céréaliers dans le cadre de la constitution du stock de sécurité alimentaire. Le Mécanisme incitatif de financement agricole (Mifa) a aussi fait de même.

**Améliorer la couverture des besoins en produits carnés par la production nationale**

La région Centrale dispose d'un cheptel important et diversifié. Pour son entretien, le gouvernement a mis à la disposition des éleveurs, des produits de vaccination pour les bovins, les petits ruminants, les volailles, les canidés ; ainsi que des postes de vétérinaires pourvus en personnel dans la préfecture ; et a facilité l'installation des pharmacies de santé animale dans chaque préfecture.

Afin d'accompagner les acteurs pour une optimisation de leurs performances, il y a eu le déploiement de 82 conseillers agricoles équipés dans les 61 cantons de la région ; la formation et l'accompagnement des organisations paysannes.

Il faut aussi accroître les capacités de stockage et de commercialisation des produits agricoles. Pour ce faire, l'on a construit 111 magasins de stockage d'une capacité totale de 10 590 tonnes. 212,7 km de pistes rurales ont été construites dans le cadre du Projet de développement rural intégré de la plaine de Mô (PDRI- Mô).

L'on annonce l'aménagement prochain de pistes rurales par le ministère chargé du Désenclavement. Le foncier étant le premier facteur de production, il faut le sécuriser.

4 482 hectares de terres ont ainsi été consolidées dans la région (ZAAP). Tous ces efforts ont permis d'atteindre des résultats probants.

Dans la région Centrale, la production agricole est passée de 999 720 tonnes en 2021 à 1 025 132 tonnes en 2022, dont

246 065 tonnes de céréales, 656 972 tonnes de tubercules et plantes à racines et 122 094 tonnes de légumineuses et oléagineux.

D'autres projets viendront renforcer ces acquis. Il s'agit de : l'initiative présidentielle « Un canton une ZAAP » ; la mise en place de systèmes d'irrigation sur tous les sites ZAAP aménagés pour le développement du maraîchage ; l'aménagement d'un site pilote à Tomégbé dans le cadre du schéma directeur de l'agriculture irriguée ; l'aménagement de retenues d'eau à des fins de production agricole et d'élevage ; la mise en place d'un Centre régional de mécanisation (CRMA) ; l'aménagement des bas-fonds pour la production du riz ; la poursuite de la réhabilitation des pistes rurales.

L'on prévoit également le renforcement des capacités de stockage des céréales dans la région ; la mise en œuvre de nouveaux projets structurants : Projet régional d'intégration des marchés agricoles (Prima) avec le Fonds international de développement agricole (Fida), et le Programme de renforcement de la résilience de la sécurité alimentaire (PRSA) avec la Banque mondiale.

***Edem Dadzie***

## Education

# Le ministère des Enseignements primaires pose encore un pas vers la modernisation du système éducatif

***L'école togolaise est en train de connaître des mutations importantes. Le professeur Dodzi Komla Kokoroko, ministre des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat en est convaincu. Les pas qu'il pose parlent pour lui.***

Ces dernières semaines, le professeur Kokoroko et ses équipes parcourent inlassablement le terrain pour remettre du matériel didactique moderne et des équipements dont des tables-bancs aux écoles dans tout le pays. Le mercredi 15 février 2023, environ 25 000 tables-bancs acquises sur le Fonds spécial d'équipement scolaire alloué par l'État ont été distribuées dans toutes les inspections.

« Nous devons garantir un environnement moderne à la pratique et à l'expérimentation scientifique dans les collèges du Togo. Il y a eu le lancement à Tsévié (préfecture du Zio) de la remise du matériel de sciences expérimentales au profit de 90 collèges avec l'appui du PAREC II de l'AFD, en lien avec le programme P10 de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 », a écrit le professeur Kokoroko il y a deux jours.

*Dodzi Kokoroko (D) remettant du matériel à un acteur du système éducatif*

« Notre école est en reprogrammation et au nom du gouvernement togolais, je salue la qualité de la collaboration avec l'AFD et tous les partenaires qui contribuent à concrétiser la vision et l'ambition du chef de l'Etat Faure Gnassingbé pour l'école », a-t-il indiqué.

***E. Dadzie***

### Afrique/36e sommet de l'UA

# Les grands défis du nouveau président comorien de l'Union africaine

***La capitale éthiopienne a accueilli les 18 et 19 février 2023, le 36e sommet des chefs d'État de l'Union africaine. 35 chefs d'Etat et 4 chefs de gouvernement ont assisté à la cérémonie d'ouverture qui devrait ouvrir les débats sur les questions brulantes de l'actualité africaine. Prenant pour la première fois le martelet de la présidence de l'Union des mains du Sénégalais Macky Sall, président sortant, Azali Assoumani s'est félicité d'une accession historique de son pays à la tête de cette organisation même s'il a conscience des grands défis qui l'attendent.***

*Photo de famille des chefs d'Etat de l'Union africaine*

La première journée du sommet des chefs d'État de l'Union africaine a été marquée, samedi 18 février, par la passation de témoin entre le président sortant, le Sénégalais Macky Sall, et son successeur, Azali Assoumani, des Comores. C'est la première fois que cet archipel de l'Océan indien qui compte moins d'un million d'habitants, accède à cette fonction, au terme d'une bataille âpre face au Kenya, également candidat, jusqu'à ce que le président William Ruto décide, tout récemment, de retirer sa candidature.

Soulignant le caractère « historique » de l'accession de son pays à la présidence de l'Union africaine au moment où le continent fait face à de nombreux défis, le président comorien Azali Assoumani a souligné immédiatement dans son discours, les grands défis inscrits sur son tableau de bord. Remise sur les rails d'un marché commun africain qui tarde à se concrétiser, crises économiques et alimentaires consécutives à la pandémie du Covid-19 et la guerre en Ukraine, ou encore crises sécuritaires aux quatre coins du continent.

Outre ces défis, le président comorien veut mettre l'accent sur l'urgence climatique, en tant que représentant d'un pays insulaire, selon une source diplomatique comorienne. Et il espère également finaliser le projet initié par son prédécesseur, le Sénégalais Macky Sall : voir enfin l'Union africaine admise à la table du G20 lors de son prochain sommet en Inde.

Enfin, la question des sanctions imposées contre la Guinée, le Burkina Faso et le Mali, en réaction aux coups d'État survenus à la tête de ces trois pays. Avant de s'y aventurer, le nouveau président comorien et ses hôtes ont assisté, lors de la cérémonie d'ouverture à une thèse de Moussa Faki Mahamat, président de la commission, dans un franc-parler qui le caractérise bien souvent. Il ne cache pas en effet, son pessimisme à l'égard de l'efficacité des sanctions infligées aux Etats ayant subi des coups d'Etat. Car, selon lui, ces sanctions « suscitent la défiance des États concernés et paraissent sanctionner davantage les populations et impacter négativement les économies des pays visés ». Il invite ainsi les chefs d'Etat à « réexaminer les systèmes de résistance aux changements non constitutionnels pour les rendre plus efficaces contre le mal et plus soucieux des conditions économiques et sociales des populations. C'est sans doute l'un des angles sous lequel la réforme du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine doit être sérieusement envisagée ».

Au sujet de la Zlecaf, là encore le président de la commission de l'Union africaine a fustigé le « manque de volonté politique » des chefs d'Etat depuis 60 ans dans la concrétisation de projets visant au développement et à l'intégration du continent, avec comme conséquences « une désaffection des populations par rapport » à l'UA.

***T.M.***

### Guinée/ Politique

# Vers une interdiction des partis politique par la Junte ?

***La junte au pouvoir en Guinée a menacé d'interdire les principaux partis politiques, vendredi 17 février, après un appel à manifester et des troubles qui ont fait jeudi deux morts dans la banlieue de Conakry, selon l'opposition.***

« Les organisations politiques et sociales dont les responsabilités pénales seront établies par la suite des procédures judiciaires par les autorités compétentes se verront appliquer des sanctions allant de la suspension jusqu'au retrait de leurs agréments », a déclaré le ministre de l'Administration territoriale, Mory Condé, dans un message diffusé sur la télévision nationale.

Une interdiction de ces partis, déjà quasiment réduits à l'inaction, s'ajouterait à l'interdiction des manifestations décrétée par la junte en 2022 et à la dissolution d'un collectif de défense des droits, le Front national de défense de la Constitution (FNDC). Trois dirigeants du FNDC sont emprisonnés et un certain nombre de personnalités politiques sont détenues, visées par des enquêtes judiciaires, ou parties en exil.

La banlieue de Conakry a été le théâtre, mercredi soir et jeudi, de confrontations répétées entre des groupes mobiles, lançant des pierres et dressant des barricades sur la route, et des gendarmes et des policiers. Deux jeunes de 16 et 19 ans ont été tués par balle, ont dit à l'AFP des proches et le FNDC. Leur mort a été confirmée par Cellou Kansala Diallo, vice-maire de Ratoma, une commune de la banlieue de Conakry.

Le FNDC avait appelé à une marche pour réclamer la libération de ses trois responsables et de tous les autres prisonniers détenus pour des raisons selon lui politiques, ainsi qu'un retour rapide des civils au pouvoir. Les principaux partis s'étaient joints à l'appel à la mobilisation. La junte a déployé d'importants moyens et empêché la marche.

*Des manifestants encadrés par les Forces de l'ordre en Guinée*

La Guinée est dirigée depuis septembre 2021 par une junte qui a pris le pouvoir à la faveur d'un putsch. Les grands partis refusent le dialogue avec la junte sur les modalités et le déroulé d'un retour des civils au pouvoir dans les conditions fixées par les autorités.

***T.M. et Le Monde Afrique***

## Investissement

# Des entreprises britanniques à la PIA

***Le ministère de la Promotion de l'investissement a organisé, jeudi 09 février 2023, une réunion avec des investisseurs britanniques présents au Togo. La rencontre de deux jours s'est tenue dans le cadre d'une mission commerciale et d'investissement du fonds d'investissement DMA Invest, dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale.***

*Des membres de la délégation*

L'initiative réalisée avec l'appui de la société britannique UK Export Finance (UKEF) vise à promouvoir l'attractivité du Togo auprès des investisseurs, des institutions clés du Royaume-Uni et exposer la vision de développement durable inclusive aux investisseurs.

Dans cet ordre d'idées, la délégation britannique a visité la Plateforme industrielle d'Adétikopé le 10 février dernier. Conduite par le ministère, puis accueillie et guidée par le PCH de Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA), Tushar Khairnar et par l'administrateur général, le Commandant Idiola Sandah, la délégation a pris connaissance des projets prévus et déjà réalisés sur cette infrastructure. En effet, une présentation globale de la PIA a été faite et les participants ont pu découvrir l'écosystème industriel en plein développement au Togo.

Tour à tour, des responsables d'entreprises comme BHM Construction International (UK) Limited, RA Group, ELSHAM'S-CI, Groupe Sohaing, Benin Connect, FGV, L&T Construction, Intertek, Plannet OneAM Investment & Legal Consulting (UK), ASCG UK, ERG ont exploré des opportunités d'affaires.

Créatrice de plus de 35 000 emplois directs et indirects, la Plateforme Industrielle d'Adétikopé a pour objectif de favoriser l'attractivité et d'attirer des investisseurs, afin de développer des activités industrielles et multisectorielles. Il s'agit notamment de la transformation de produits agricoles (coton, soja, anacarde etc.) et miniers locaux.

Le projet est subdivisé en 2 phases. La première consiste à construire une zone industrielle, une zone logistique, un centre commercial & résidentiel et des infrastructures de grade mondial. La seconde permettra de développer des industries de transformation agricole (noix de cajou, ananas, maïs, mangue, sésame) et des infrastructures modernes.

***Félix Tagba***

## Régulations des communications électroniques

# Partage d'expériences entre l'Arcep et l'ANRTIC des Îles Comores

***Une délégation de l'Autorité nationale de régulation des technologies de l'information et des communications (ANRTIC) des Iles Comores a effectué, du 4 au 11 février 2023, une visite de travail auprès de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep). Conduite par son directeur général, Saïd Mouini Ahamada, la délégation a pris connaissance des projets de l'Arcep.***

***Photo de famille***

Le régulateur togolais s'est, depuis plus de deux ans, engagé dans une nouvelle approche de régulation basée sur la « régulation par la donnée ». Cette approche innovante, tout en renforçant la légitimité et la crédibilité de l'Arcep auprès des opérateurs de communications électroniques et des consommateurs, a permis d'atteindre rapidement des résultats probants en matière de régulation au Togo.

Pour la délégation du régulateur des Iles Comores, cette visite de travail lui a permis d'apporter des réponses efficaces à de nombreux défis. L'Arcep lui a notamment présenté l'approche méthodologique pour l'élaboration du plan stratégique et opérationnel ainsi que la conception et la mise en œuvre de la « régulation par la donnée». Un accent particulier a aussi été mis sur les enjeux de la régulation économique, la nécessité de mettre l'intérêt et la défense des droits des consommateurs au cœur des actions du régulateur, de même que l'impérieuse nécessité de la digitalisation avec la mise en place de plateformes digitales et solutions technologiques performantes.

La délégation du régulateur des Iles Comores a visité le centre de supervision temps-réel de la qualité de service de l'Arcep ainsi que l'observatoire des marchés de communications électroniques qu'elle a mis en place. Les chaînes de mesures « drive test » de qualité de service ont aussi été présentées ainsi que la solution « crowdsourcing » basée sur les mesures de qualité d'expérience client.

Par ailleurs, la délégation de l'ANRTIC a pu assister en immersion totale à la présentation aux opérateurs mobiles des résultats de la troisième campagne nationale de mesures de la qualité de service en présence des associations de consommateurs et à une audition publique dans le cadre d'une procédure de règlement de différend.

Pour finir, la visite de travail a été soldée par la signature d'un protocole d'accord de partenariat entre l'Arcep du Togo et l'ANRTIC des Iles Comores en vue d'accroître une coopération gagnant-gagnant entre les deux institutions.

***La rédaction***

## Développement

# Le Togo et la Banque mondiale, entre stratégie et investissement

***Les députés togolais et les experts du groupe de la Banque mondiale (BM), ont procédé, jeudi 16 février 2023, à l'Assemblée nationale togolaise, à des consultations de partenariat. Présidées par Yawa Djigbodi Tsègan, présidente de l'Assemblée nationale, les consultations sont faites en vue de l'élaboration d'un nouveau cadre de partenariat entre le Togo et la BM pour la période 2023-2027.***

*Aperçu de la réunion de consultation entre les députés togolais et la BM*

La Banque mondiale, (ndlr, World Bank en anglais), fait partie des institutions spécialisées du système de l'Organisation des Nations unies (ONU). C'est une institution financière internationale qui accorde des prêts et autres appuis financiers à des pays en développement pour des projets d'investissement. Elle comprend deux institutions, notamment la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (IDA) créées pour lutter contre la pauvreté en apportant des aides, des financements et des conseils aux États en difficulté. La Banque mondiale est un sous-ensemble du Groupe de la Banque mondiale qui est constitué de 5 organisations financières internationales au total : la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ; l'Association internationale de développement (IDA) ; la Société financière internationale (IFC) ; l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) ; le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI). Le siège de la Banque mondiale se trouve à Washington, D.C. et le local à Genève en Suisse.

### Evaluation

Un rapport exécutif d'évaluation de la pauvreté et de la situation du genre au Togo (juin 2022) a été publié par la Banque mondiale sur son site officiel "banquemondiale.org". D'après ce rapport consulté par TogoMatin, l'incidence de la pauvreté au Togo en 2018/2019 était estimée à 45,5 pour cent, soit 3,6 millions de personnes.

*Banque mondiale*

La performance économique globale observée entre 2011 et 2018/2019 a probablement contribué à la réduction de la pauvreté. Malgré les progrès enregistrés en matière de protection sociale, il existe de fortes disparités régionales, dit le rapport. Il existe également d'importantes disparités entre les sexes et les groupes d'âges dans l'incidence de la pauvreté. Les disparités entre les sexes dans l'incidence de la pauvreté sont élevées, en particulier chez les 25 à 29 ans, pour qui l'écart est de presque 14 points de pourcentage. Il sera important de s'attaquer aux disparités entre les sexes pour continuer à réduire la pauvreté au Togo.

### Togo : plus de 788 milliards FCFA de la Banque mondiale entre 2017 et 2022

De 2017 à 2022, la BM a appuyé le Togo avec 1,28 milliard de dollars, soit plus de 788 milliards FCFA. Au cours de la récente rencontre entre des responsables de la BM et les députés togolais, les résultats relatifs au cadre de partenariat précédent entre 2017 et 2022 ont été présentés. Ces résultats ont permis à la Banque mondiale d'engager 1,28 milliard de dollars pour financer des actions dans plusieurs domaines stratégiques pour le Togo. « Ces résultats démontrent à suffisance que nous devons poursuivre les efforts collectifs en vue de la pleine réalisation de la vision du président de la République, celle de bâtir un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable. La représentation nationale salue la tenue de ces consultations afin de recueillir les suggestions et contributions des élus du peuple sur les axes de développement actuels et futurs du pays », a déclaré Yawa Djigbodi Tsègan.

L'engagement actuel de la Banque mondiale au Togo représente 896 millions de dollars répartis sur 17 projets dont 9 nationaux et 8 régionaux. Il faut surtout « retenir les projets et programmes prioritaires pour maximiser l'intervention de la Banque mondiale afin d'assurer une véritable croissance économique sur les quatre années à venir », a dit Fily Sissoko, représentant résident de la Banque mondiale. S'appuyant sur les enseignements tirés et le contexte sécuritaire et socio-économique, les deux parties conviennent des priorités de développement les plus importantes pour le Togo notamment la résilience sécuritaire surtout dans la région des Savanes, l'adéquation emploi-formation, l'agriculture, la qualité du système éducatif, la contribution communautaire, l'économie bleue et les normes qualité.

### RESPITE : la Sierra Leone, le Liberia, le Tchad et le Togo soutenus par la BM

Les activités entrant dans le cadre du nouveau Projet régional d'intervention urgente dans le secteur de l'énergie solaire (RESPITE) ont officiellement démarré à Freetown afin d'accroître l'accès à l'électricité pour des millions de consommateurs actuels et potentiels au Liberia, en Sierra Leone, au Tchad et au Togo. RESPITE, projet régional de 311 millions de dollars soutenu par la Banque mondiale et approuvé le 20 décembre 2022, dont les accords juridiques sont signés aujourd'hui, vise à augmenter

***Projet RESPITE de la BM***

rapidement la capacité d'énergie renouvelable connectée au réseau et renforcer l'intégration régionale dans les pays participants.

L'Afrique de l'Ouest enregistre, avec 220 millions de personnes vivant sans accès, l'un des taux d'électrification les plus bas, associé à des coûts d'électricité parmi les plus élevés d'Afrique subsaharienne. La hausse des prix du pétrole - conséquence de la guerre en Ukraine - a augmenté le passif des compagnies d'électricité et les pays sont confrontés à une crise aiguë de l'approvisionnement en électricité qui menace leur croissance économique. De plus, les pays de la région comptent sur des centrales électriques à base de pétrole pour répondre à la demande croissante. Outre l'impact négatif sur le climat, les tarifs sont de plus en plus élevés pour les consommateurs.

RESPITE contribuera à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) en finançant l'installation et l'exploitation d'environ 106 mégawatts d'énergie solaire photovoltaïque avec des batteries et des systèmes de stockage, l'expansion de 41 mégawatts de capacité hydroélectrique, et en soutenant les distributions et transmissions d'électricité dans les quatre pays. Le projet inclut également une approche régionale, en fournissant 20 millions de dollars pour aider le WAPP à améliorer le potentiel du commerce de l'électricité en Afrique de l'Ouest et à faciliter le partage des connaissances entre les pays membres de la Cedeao.

RESPITE offre une solution plus durable et plus abordable pour un secteur énergétique plus propre et ouvre la voie à une expansion ambitieuse de la production d'énergie propre en Afrique de l'Ouest. Dans le cadre du lancement, une table ronde régionale sur le secteur de l'énergie s'est tenue en prélude à la cérémonie de signature pour discuter de la façon dont le déploiement des énergies renouvelables permettrait aux pays de réduire les coûts et les émissions, et d'assurer un accès universel à l'énergie pour soutenir la transformation économique en Afrique de l'Ouest.

« RESPITE complète des projets régionaux existants en ajoutant au mix énergétique de la région la première énergie renouvelable propre et abordable obtenue de manière concurrentielle, tout en renforçant l'intégration régionale, élargissant le potentiel du commerce de l'électricité et en améliorant l'environnement pour l'intégration des énergies renouvelables à l'avenir », a déclaré Boutheina Guermazi, directrice de la Banque mondiale pour l'intégration régionale en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Source : banquemondiale.org (31 janvier 2023)

***Installation de plaques solaires***

**Togo et la BM dessinent l'avenir**

La rencontre entre l'équipe de la Banque mondiale et la représentation nationale du 16 février 2023 s'inscrit dans la deuxième phase des consultations pour l'élaboration de la nouvelle stratégie de la banque pour le Togo sur la période 2023-2027. Ces consultations ont permis aux deux parties de discuter des contours de la nouvelle stratégie, de s'assurer que les choix opérés par la Banque mondiale répondent aux attentes et sont conformes à la vision de développement du pays, déclinée dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025. Les discussions ont porté également sur les propositions de projets et programmes prioritaires que le Groupe de la Banque mondiale pourrait appuyer pour soutenir davantage les efforts du gouvernement dans le but de relever le double défi de la réduction de la pauvreté et d'une prospérité partagée.

***Attipoe Edem Kodjo***

## BLAGUES

Un homme marié enceinte la petite sœur de sa maîtresse
Cette phrase comporte combien de problème?

Tes amies qui ont les bagues sur leur doigt se sont mariées, toi tu as la bague sur ton nez.
Genre tu es entrain de sentir l'odeur du mariage d'abord ou quoi

Prof: Pourquoi tu es en retard ?
Élève : Un ami a perdu 5000F
Prof: Et tu l'aidais à chercher ça ?
Élève :mon pied était sur ça

Si ton propre chien commence à t'aboyer, c'est que quelqu'un le nourrit dehors.

## Débat

Un juge a condamné sa belle mère à 6 mois de prison pour violence faite sur sa domestique.
Ce verdict est rendu en présence de sa femme, de quelques membres des deux familles.
Arrivé à la maison, il appela sa femme et lui dit :
La loi a condamné ma belle mère à 6 ans de prison. Sincèrement je suis désolé chérie . Prépare toi pour qu'on aille lui rendre visite "
La femme énervée lui laissa les traces de ses cinq doigts sur la joue en criant : C'est pas toi qui l'a foutue en prison " ?
Edgar tu as envoyé ta propre belle mère derrière les barreaux et tu oses venir me dire de me préparer pour aller lui rendre visite avec toi. Tu sais c'est fini entre toi et moi.
Le juge s'agenouilla devant sa femme et dit .
Au tribunal là-bas je suis juge . Je ne suis pas au dessus de la loi malheureusement.
C'est lorsque j'ai enlevé cet habit que je me suis rendu compte qu'il s'agissait de ma belle mère chérie.
Là-bas je ne suis pas un beau fils ni un mari . Chérie comprend moi stp.

Selon vous est-ce normal ce que le juge a fait ?
La femme a-t-il raison de réagir ainsi??

## La loi est dure mais c'est la loi

Un criminel a assassiné toute ma famille en 2019, j'ai suivi ces traces et je l'ai retrouvé puis je le tue. Puis-je dire qu'il s'agit de la légitime défense ?

Réponse :
Non, il s'agit d'un assassinat. Vous auriez mieux fait de porter plainte avec vos preuves à l'appui .

Un homme insulte ma mère en plein air , et comme je suis champion de la boxe de mon quartier. Je lui ai juste donné un seul coup puis il se casse la côte. Il l'a bien mérité non ?

Réponse :
Non, même si tu es champion du monde poid lourd.

Maman et Papa se battent. Comme Papa frappait beaucoup Maman, je n'ai pas pu me retenir, j'ai poussé Papa et il est tombé la nuque sur sol et il est mort. C'est de la légitime défense ?

Réponse :
Il ne suffit pas juste de dire cela. Encore faudrait-il prouver que Papa allait vraiment faire du mal à Maman. Donc dans ce cas avec un juge moins sévère, vous serrez acquitté.

## Blague

Merci aux filles qui donnent de faux rendez-vous. Ça nous permet de nettoyer notre chambre et surtout de changer le drap

## Biographie de Léopold Sédar Senghor

Léopold Sédar Senghor, né le 9 octobre 1906 à Joal (Sénégal) et mort le 20 décembre 2001 à Verson (France), est un homme d'État français puis sénégalais, poète, écrivain et premier président de la République du Sénégal. Il est ministre en France avant l'indépendance du Sénégal et est le premier africain à siéger à l'Académie française.

Il est le symbole de la coopération entre la France et ses anciennes colonies pour ses partisans ou du néocolonialisme français en Afrique pour ses détracteurs.

Sa poésie, fondée sur le chant de la parole incantatoire, est construite sur l'espoir de créer une Civilisation de l'Universel, fédérant les traditions par-delà leurs différences. Par ailleurs, il approfondit le concept de négritude, notion introduite par Aimé Césaire qui la définit ainsi :

« La négritude est la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture1. »

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambbassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses à Lomé

### BIBLIOTHEQUES

**BIBLIOTEQUE NATIONAL:** Quartier Admi Tel: 22 21 04 10

**CENTRE CULTUREL LOYOLA** Quartier Agoè en face Camps FIR, Tel: 90 64 80 77

**INSTITU FRANÇAIS DE LOME:** Quartier Administratif; Tel: 22 23 46 60 / 22 23 46 65

### LIBRAIRIE

**GRAIN DE PENSEE:** 30, bvd du 13 janvier Tel: 22 22 32 43

**LIBRAIRIE BON PASTEUR**: Quartier Assiganto Avenue Sylvanus Olympio Tel: 22 22 26 66

**LIBRAIRIE BONNE SEMENC**E: Quartier Avé Maria, Avenue du 30 Août

**LIBRAIRIE STAR**: Quartier Béniglato, rue du lac Togo Tel: 22 22 74 83

### ESPACES CULTURELS

**CENTRE BRIN DE CHOCOLAT:** Quartier kodjoviakopé; Tel: 22 20 06 59 / 90 04 32 86

**CENTRE CULTUREL:** DENYIGBAN; Quartier St Joseph, rue Anima Tel: 22 41 98 16

**CENTRE CULTUREL:** LOYOLA; Quartier Agoè Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédzranawoé Tel: 90 64 80 77

**CENTRE ODAYE:** Quartier Hédzranawoé Tel: 22 42 12 07

### MANNEQUINAT & HÔTESSE

**ALLURE MODE AGENCE;** Tel: 99 22 04 62

**CHALLENGE AGENCE;** Tel: 92 27 91 66

### SALLE DE CINEMA

**HARMONIE SIGNATURE:** Résidence de la caisse Tel: 22 26 12 55

**CANAL OLYMPIA:** Tokoin Gbadago Tel: 98 34 83 52

**CINEMA GREENFIELD**; Quartier Tokoin hôpital Tel: 22 21 12 55

### AGENCE DE COMMUNICATION

**AG Partners**: Sise à Cassablanca www.couleurafrique.com
**Larry Event Day (LED)**
Une agence évènementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel; Communication, Location d'espaces, Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

### SUPERS MARCHES A LOME

**CONCORDE:** (Atikoumé; juste à côté de l'UTB

**RAMCO:** (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)

**LE CHAMPION SUPER MARCHE:** (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

### FRUITS ET LEGUMES

**MARCHE ABATTOIR**: (Juste en face du Super Marche Le Champion)

**MARCHE DE GOYI SCORE**: (Juste en face du Super Marché RAMCO)

**PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA**: (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

### DANSE ET COURS DE ZUMBA

**AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 7919**
**COURS DE CAPOEIRA** ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90
**COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30**
**COURS DE ZOUMBA** (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
**CIE CADAM** (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87
**SALSA** (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

### AVIATION

**AERO-CLUB DU GOLFE** (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

### COURRIER EXPRESS

**DHL** (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli ) Tél: 22 21 68 51
**EMS** TOGO (Tél: 22 26 70 51)
**FEDEX** (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
**TOP CHRONO** (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
**SDV EXPRESS** (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

### OPERATEURS TELEPHONIQUES

**MOOV** :Tél. 22 20 13 20
**TOGO CELLULAIRE** : Tél. 22 22 66 11
**TOGO TELECOM** : Tél. 22 21 47 14

### SANTE GENERALISTES

**DR CORINNE JOULIN-KARKA** ; Tél: 22 23 46 77
**CLINIQUE BIASA**; Tél: 22 21 11 37
**CLINIQUE SAINT-RAPHAËL**; Tél: 22 25 92 77
**CHU TOKOIN**; Tél: 22 21 25 01
**CHU CAMPUS**; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
**HORLOGE PARLANTE**; Tél: 116
**CLINIQUE UNIDIAL** spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

**RESTAURANT LE TABLIER** (Qtier Cacavéli, Bd de la Kara, 2è ruelle à droite après pharmacie Shalom venant de Bodjona) Tél: (00228) 91 36 23 66 / 96 96 80 80
**HOTEL RESIDENCE** « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
**HÔTEL BALKAN** (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
**LE MERLOT** (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

### MUSCULATION ET MASSAGE

**Le NAUTILUS-FITNESS** : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30
**BODYBUILDING-CLUB** (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
**GYM CENTER** (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
**GYM FIL«O»PARC** (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
**GYM GHIS PALACE** (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

ORIGINAL

**COMMANDEMENT AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE**

L'An Deux Mil Vingt Trois

Et le lundi 16 Janvier à 13 heures 30 minutes

A la requête de **La Compagnie Financière Africaine Togo (COFINA-Togo) Société Anonyme avec Conseil d'Administration** au capital social de 500.000.000 Francs CFA sdf- Agrément N°T/1/GFLM/2019/257 A, Arrêté N° 036/MF/SG/CAS-IMEC, ayant son siège au 21 Boulevard du 13 Janvier, Kodjoviakopé Lomé-Togo, Société de Droit Togolais immatriculée au RCCM sous le numéro : TG-LFW-01-2021-M-05906/NIF : 1001330343 Tel : + 228 92 68 60 60 / 98 68 60 60/ 22 23 68 60, agissant, poursuites et diligences de son Directeur Général, demeurant et domicilié audit siège ;

Assistée de **Maître Foli Jean DOSSEY**, Avocat à la Cour, demeurant et domicilié à Lomé, 14 Rue des Sabliers 01 B.P. 472 - Tél. : (00228) 22-20-60-01-Fax: (00228) 22-20-60-02 Lomé-Togo, email : fdossey@hotmail.com en l'Etude de qui domicile est élu pour les présentes et leurs suites;

Nous, Dodo Amégo K'ONYO, Huissier de Justice près la Cour d'Appel et le Tribunal de 1ère Instance de Lomé demeurant et domicilié en ladite ville quartier Djidjolé en face de l'Institut Africain de Développement Sanitaire et Social (IADSS) B.P. 81322 Tél: 22 25 18 83 LOME - TOGO Soussigné

J'ai,

**Agissant en vertu du titre exécutoire :**

1-Copie de **la Grosse de la convention notariée d'une ligne d'avance sur marché en date du 26 et 31 Mai 2022;**

**Ensemble avec :**

2-Copie du courrier de dénonciation de convention de crédit, clôture juridique de compte courant et invitation à un arrêté de compte contradictoire du 18 Février 2022 signifié le 22 Février 2022 par exploit d'huissier ;

3-Copie du courrier de clôture de compte du 09 Mars 2022 signifié le 11 Mars 2022, par exploit d'huissier ;

**Et des documents ci-après dont copies sont délaissés en annexe à celles des présentes :**

4-Copie du certificat d'inscription du 25 Novembre 2022;

1

5-Copie du **Pouvoir aux fins de saisie immobilière** en date du 19 Décembre 2022 **;**

**Ai fait commandement à :**

**1-) LA SOCIETE MADINA TRANS SARL U (M-TRANS SARL U),** ayant son siège à Lomé, quartier Doulassamé, 202 Mson Porte 72, Téléphone 96 73 55 68 et immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du TOGO sous l'identification TG-LFW-01-2020-B21-00148, prise en la personne de son représentant légal Gérant, **sieur Amidou KONATE,** demeurant et domicilié audit siège, où étant et parlant à : Ne l'ayant pas retrouvé à l'adresse indiquée, nous avons procédé à l'affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Grande Instance de Lomé et à l'insertion dans la presse Togo Matin conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile et de l'ordonnance N° 462/2023 du 03 février 2023 signée par le Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé.

**2-) Monsieur Davi Komi GOUTA,** Médecin, demeurant et domiciliée à Lomé, quartierAhadji Kpota , Tel: 90-16-83-93, caution hypothécaire, de la **SOCIETE MADINA TRANS SARL U**, où étant et parlant à : Sa personne ainsi déclaré qui a reçu copie et visé l'original.

D'avoir à payer à moi, Huissier mandaté à cet effet par la requérante ou à son Conseil, **Maître Jean Foli DOSSEY**, Avocat à la Cour, la somme de **CINQUANTE NEUF MILLIONS DEUX CENT QUARANTE QUATRE MILLLE NEUF CENT CINQ FRANCS (CFA 59.244.905)** représentant le montant total de sa dette en principal et les frais, sans préjudices de tous autres droits, dus et actions et décomposée comme suit :

| Désignation | Montant (FCFA) |
|---|---|
| Total impayé | 50.259.049 |
| Frais de recouvrement (15% sur le Principal | - 7.538.860 |
| TVA (18% sur frais de recouvrement) | = 1.356.995 |
| Coût du présent acte | + 90.000 |
| **TOTAL** | = **59.244.905** |

Sous réserves de tous autres droits, dus et actions ;

2

**Les avertissant que faute par eux de payer ladite somme dans les VINGT (20) JOURS de la signification du présent exploit, le présent commandement pourra être transcrit à la Conservation de la Propriété Foncière du Togo et vaudra saisie à partir de sa publication.**

Cette saisie portera sur l'immeuble ci-après indiqué.

**Désignation de l'immeuble**

Il s'agit d'un immeuble urbain, bâti, consistant en un terrain, ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier, d'une contenance de 02 a 82 ca, limité au Nord par une rue non dénommée de 14 mètres, au Sud par le lot N°1575 A, à l'Est par le lot N°1574 B et 1576 et à l'Ouest par le lot N°1572 B, situé à Bè Adakpamé, **objet du titre foncier N°66.631 RT Vol 465, F°97,** appartenant à **Monsieur GOUTA DAVI Komi;**

Telle au surplus que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et se comporte sans aucune exception ni réserve;

Leur déclarant en outre que l'expropriation de l'immeuble ci-dessus désigné sera poursuivie par devant **Maître Amaté Madjé ATAYI, Notaire à Lomé, 9, Rue N°7 ADK ou rue de l'Islam, derrière la grande mosquée de Lomé, quartier Adobokomé,** sur les poursuites et diligences de **Maître Jean Foli DOSSEY**, Avocat à la Cour, constitué ;

**3-) Ai notifié à Monsieur le Conservateur de la Propriété Foncière au Togo**, demeurant et domicilié à Lomé, au Service des Domaines, où étant et parlant à :

Copie du présent commandement et lui ai rappelé de s'abstenir de toute mutation de l'immeuble dont s'agit, ou d'y inscrire tout droit réel tant que mainlevée ne sera pas donnée dudit commandement, mais, dès réception du présent exploit, est mandaté d'inscrire tous droits de ma requérante sur le Titre Foncier sus-spécifié ;

ET POUR QU'ILS NE L'IGNORENT

Je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus remis copies à chacun tant des pièces susvisées dont ils ont visé la liste, que du présent exploit dont le coût est de ____________ FCFA ;

**L'HUISSIER**

3

**LISTE DES PIECES**

1-Copie de **la Grosse de la convention notariée d'une ligne d'avance sur marché en date du 26 et 31 Mai 2022;**

**Ensemble avec :**

2-Copie du courrier de dénonciation de convention de crédit, clôture juridique de compte courant et invitation à un arrêté de compte contradictoire du 18 Février 2022 signifié le 22 Février 2022 par exploit d'huissier ;

3-Copie du courrier de clôture de compte du 09 Mars 2022 signifié le 11 Mars 2022, par exploit d'huissier ;

**Et des documents ci-après dont copies sont délaissés en annexe à celles des présentes :**

4-Copie du certificat d'inscription du 25 Novembre 2022 ;

5-Copie du **Pouvoir aux fins de saisie immobilière** en date du 19 Décembre 2022 **;**

## Togo/Olympisme

# Jubilé de diamant du Comité national olympique

***Le Comité national olympique (CNO) du Togo a soixante ans. Le bureau du CNO Togo conduit par son secrétaire général, Essossanèyou N'Dadiya, a officialisé le jeudi 16 février 2023, les activités devant marquer la célébration du jubilé de diamant de l'institution.***

La célébration du 60è anniversaire du Comité national olympique (CNO) du Togo est placée sous le thème « Protection de l'environnement ». Le secrétaire général a indiqué qu'une panoplie d'activités est programmée dans le cadre de cette célébration. Les activités phares sont entre autres, la formation des directeurs techniques nationaux et des secrétaires généraux des fédérations qui participent à la sélection des athlètes, afin qu'ils puissent maîtriser les exigences relatives aux compétitions internationales; le camp olympique en avril prochain; les formations spécifiques sur demande et selon les besoins des différentes fédérations sportives et surtout les jeux de la zone 3 en juillet prochain à Lomé qui devrait réunir huit pays. Toutes ces activités sont échelonnées sur toute l'année.

D'après les précisions du secrétaire général du CNO-Togo, Essossanèyou N'Dadiya, dans le cadre des festivités de ce jubilé de diamant, une soirée est prévue pour honorer tous les anciens présidents du CNO-Togo.

La cérémonie d'officialisation des activités a aussi servi de cadre pour la présidente de la commission Sport et Développement, Nèmè Sonia Gnassingbé d'entretenir l'assistance sur la thématique « Le CNO-Togo face aux enjeux environnementaux de notre époque ». Sa communication a abordé trois sujets principaux, notamment la prise en compte de la problématique environnementale par le Comité international olympique (CIO), l'appropriation de cette problématique par le CNO-Togo et le rôle de la nouvelle commission Sport et Développement.

*Présidium du lancement*

« La problématique environnementale est prise en compte dans la stratégie du CIO en matière de durabilité. L'agenda olympique 2020 a été pour le CIO le point de départ de sa stratégie et la durabilité constitue un des trois piliers de cet agenda, d'où l'importance de mise sur pied de notre commission. Le CIO entend donc apporter à travers cette stratégie sa contribution à l'atteinte du point 11 des ODD intitulé "ville et communauté durable" », a indiqué Nèmè Sonia Gnassingbé. Elle a expliqué que l'action du CNO-Togo dans cette lutte est d'accompagner les activités des fédérations tout au long de cette année par une action de protection de l'environnement.

La cérémonie de lancement a également été marquée par une action de reboisement.

***Attipoe Edem Kodjo***

## Togo/Omnisports

# Deux centres de formation agrémentés

***Le ministère des Sports et des Loisirs a procédé, jeudi 16 février 2023 à Lomé, à la remise solennelle d'agréments à deux centres de formation qui remplissent tous les critères au Togo. Il s'agit du centre Liberty Sport Agbodrafo et l'académie Swalows.***

*Photo de famille avec les deux agréments*

Présidée par le secrétaire général du ministère des Sports et des Loisirs, la cérémonie de remise d'agréments permet aux autorités en charge du Sport de reconnaître le centre Liberty Sport Agbodrafo et l'académie Swalows comme remplissant toutes les exigences que doit avoir un centre de formation.

« Le premier volet des critères a trait aux documents administratifs et par rapport aux documents administratifs, il y a le récépissé et des documents qui ont trait à l'étude d'impact de la construction des infrastructures qui vont abriter les salles de cours et les dortoirs ainsi que les sanitaires de ces centres. Il y a également les impacts sportifs des terrains et équipements sportifs, tout ce qui a rapport aux équipements notamment les ballons et le matériel didactique qui sert à encadrer les pensionnaires. Le second volet des critères c'est qu'il y a eu lors de la visite d'inspection des constats qui ont été faits sur les installations sportives. Ces deux centres ont des pelouses gazonnées qui remplissent les normes internationales », a détaillé Ouro Gandi Tchagnanou, chargé de mission du ministre des Sports et des Loisirs, Lidi-Bessi Kama.

Interrogé également sur les autres centres qui n'ont pas encore reçu cet agrément, il explique : « Actuellement nous avons déjà un centre de formation qui a déposé ses dossiers pour l'agrément et 5 autres qui sont venus prendre les dossiers à remplir ».

« Nous sommes très prêts depuis longtemps et on entendait seulement ce moment. Nous sommes de ceux qui, depuis, crient qu'il faut donner des agréments aux académies mais pas dans le sens de réclamer des choses ou bien des droits. Mais dans le sens des obligations parce que nous savons que toutes les académies qui sont dans le pays n'ont pas ce qu'il faut pour encadrer les jeunes.

Actuellement c'est une satisfaction totale pour nous. C'est comme réussir à un examen », a déclaré au sortir de la cérémonie de remise, Florent Kataka, administrateur principal de l'académie Swalows.

Cet agrément est valable pour les quatre prochaines quatre années.

***A. E. K***

## CAN U20

# L'arbitre togolais Jonathan Ahonto au rendez-vous

***L'arbitrage togolais continue de marquer les pages de son histoire sur le continent. Après la Togolaise Vincentia Amédomé qui a récemment représenté le Togo au dernier Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) en Algérie, c'est le tour du jeune arbitre international Jonathan Koffi Ahonto. Le jeune togolais participera à la CAN U20 qu'organise l'Egypte du 19 février au 11 mars 2023.***

*Jonathan Koffi Ahonto*

Arbitre international de la Fifa depuis 2020, Jonathan Ahonto sera le seul arbitre togolais à diriger un match lors de la CAN U20 Egypte 2023 en tant qu'arbitre assistant. Agé de 30 ans, l'arbitre assistant Jonathan Ahonto entrera dans l'histoire de la CAN U20 en devenant le deuxième arbitre togolais à participer à une phase finale de cette compétition, après l'arbitre Claude Djaoupé qui a représenté le Togo lors de la 14ème édition organisée en 2005 par le Bénin. Le jeune arbitre assistant togolais va d'ailleurs diriger le dimanche 19 février prochain, le match d'ouverture de la compétition qui oppose l'Egypte au Mozambique.

Jonathan Koffi Ahonto a été désigné pour épauler en qualité de deuxième arbitre assistant, l'arbitre somalien Omar Abdulkadir Artan. Ce dernier aura pour premier arbitre assistant le Malgache Dimbiniaina Adriatianarivelo. Le Gambien Lamin Jammeh a été pour sa part désigné quatrième officiel.

***Attipoe Edem Kodjo***

Togocom

# Communiqué de Presse

## Désactivation des lignes Fibre TOGOCOM utilisées à des fins commerciales illicites de WIFI-ZONE.

**Lomé (Togo), le 31 janvier 2023** – TOGOCOM, le premier opérateur au Togo qui avance pour vous, tient à porter à la connaissance des clients Fibre TOGOCOM se livrant à l'exploitation des activités illicites de WIFI-Zone, la suspension de lignes Fibre pour non-respect des clauses contractuelles de fournitures de services à usage domestique.

Depuis trois (03) ans, les opérateurs du Groupe TOGOCOM constatent malheureusement l'utilisation des lignes Fibre de leur marque à des fins commerciales, en contradiction non seulement avec l'offre initialement souscrite, mais aussi avec les conditions particulières des offres d'accès à Internet Haut Débit et Très Haut débit en leur article 3 qui stipule que : « **les offres résidentielles d'accès Internet Haut Débit et Très Haut débit sont exclusivement réservées à un usage privé dans le cercle familial.** ».

L'Opérateur informe les abonnés aux lignes Fibre qui les utilisent à des fins commerciales de WIFI-ZONE, qu'une telle utilisation est non seulement contraire à la loi, mais viole également les termes du contrat d'abonnement au service Fibre. En conséquence, elle se voit dans l'obligation de désactiver la fourniture de service, conformément à **l'article 9.2** des conditions particulières des offres d'accès à Internet Haut Débit et Très Haut débit.

Consciente du rôle majeur que joue Internet dans l'inclusion numérique et la croissance économique, le Groupe TOGOCOM à travers ses filiales assure aujourd'hui, la couverture fibre dans les cinq régions du TOGO et continue d'avancer, afin de hisser le TOGO parmi les pays de référence en matière de digitalisation et de qualité de service, selon les objectifs assignés par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP).

**Pour Tarik Boudiaf, Directeur Général par intérim** : « Cette opération de désactivation des lignes Fibre TOGOCOM à usage commercial de WIFI-ZONE, vise à respecter les dispositions légales et sécuritaires en vigueur. Les opérateurs du Groupe TOGOCOM continuent d'investir dans le déploiement, le développement et la qualité du service numérique au Togo, sous l'impulsion du Ministère de l'Economie Numérique et de la Transformation Digitale, afin de faire du Togo, un véritable hub numérique et logistique de la sous-région ouest africaine »

| | |
|---|---|
| Togocom<br>**À propos de TOGOCOM** | Précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région, TOGOCOM est le leader du marché togolais des télécommunications. Fruit du regroupement de TOGO TELECOM et de TOGOCEL, TOGOCOM, filiale du groupe Axian a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux. Son histoire est celle d'un opérateur qui a grandi main dans la main avec l'ensemble des togolais. De la fourniture des premiers services de communication, à la fibre, en passant par les transactions financières via le mobile, le but a toujours été d'accompagner tout un chacun dans un univers technologique qui évolue sans cesse. |

CORIS MONEY
Simple et cool !
FAIS UN MAX DE TRANSACTIONS VIA CORIS MONEY
DU 1ER AU 31 JANVIER 2023
&
GAGNE PLEIN DE CADEAUX
BON D'ACHAT
LA SOLUTION DE PAIEMENT MOBILE
Disponible gratuitement sur
Google Play
Download on the App Store
CENTRE D'APPEL : 8283
SIMPLE & COOL
par
CORIS BANK INTERNATIONAL